REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune - Mahéru (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET: 21610244200011

POSTE COMPTABLE: TRESORERIE DE L AIGLE

M. 14

Budget primitif voté par nature

BUDGET : Commune de Mahéru (3)

ANNEE 2021

⁽¹⁾ Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

⁽²⁾ A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

⁽³⁾ Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

	II – PRESENTATI	ON GENERALE DU BUDGET	
	V	JE D'ENSEMBLE	A1
		FONCTIONNEMENT	
		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	909 000,00	167 183,00
	+	+	+
REP	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
O R T	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent)
S		0,00	741 817,00
f	=	=	
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	909 000,00	909 000,0
		INVESTISSEMENT	
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	170 478,00	194 736,00
	+ (1)	+ =	+
REP	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
O R T	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	(si solde négatif)	(si solde positif)
S	(2)	24 258,00	0,00
F	=		
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	194 736,00	194 736,00
F		TOTAL	
	TOTAL DU BUDGET (3)	1 103 736,00	1 103 736,00

⁽¹⁾ Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

Votes contespondent aux credits votes fors de l'etape budgetaire sans sommation avec ceux anteneurement votes fors du meme exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

100mi	
III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	Δ1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	48 360,00	34 290,00	34 290,0
50611	Eau et assainissement	500,00	500,00	500,0
30612	Energie - Electricité	3 000,00	4 000,00	4 000,0
30621	Combustibles	80,00	80,00	80,
60622	Carburants	250,00	250,00	250,0
60631	Fournitures d'entretien	500,00	500,00	500,0
60632	Fournitures de petit équipement	4 500,00	2 000,00	
60633	Fournitures de voirie	300,00		2 000,0
6064	Fournitures administratives	1 500,00	300,00	300,0
6068	Autres matières et fournitures		1 500,00	1 500,0
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	200,00	200,00	200,
615228		5 000,00	5 000,00	5 000,
	Entretien, réparations autres bâtiments	5 000,00	3 000,00	3 000,
615231	Entretien, réparations voiries	12 000,00	2 500,00	2 500,
615232	Entretien, réparations réseaux	3 000,00	2 000,00	2 000,
61551	Entretien matériel roulant	300,00	300,00	300,
61558	Entretien autres biens mobiliers	900.00	900,00	900,
6156	Maintenance	1 200,00	1 400,00	1 400,0
6161	Multirisques	2 500,00	2 600,00	
6182	Documentation générale et technique	Character 1		2 600,0
6188	Autres frais divers	200,00	200,00	200,0
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	300,00	350,00	350,
6226	Honoraires	180,00	100,00	100,
		400,00	400,00	400,
6231	Annonces et insertions	100,00	100,00	100,0
6232	Fêtes et cérémonies	2 500,00	2 500,00	2 500,0
6256	Missions	400,00	200,00	200,0
6261	Frais d'affranchissement	400,00	400,00	400,0
6262	Frais de télécommunications	750,00	750,00	
6281	Concours divers (cotisations)	800,00		750,0
6288	Autres services extérieurs		820,00	820,0
63512	Taxes foncières	600,00	400,00	400,0
		1 000,00	1 040,00	1 040,0
012	Charges de personnel, frais assimilés	24 615,00	25 260,00	25 260,0
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	20,00	20,00	20,0
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	275,00	280,00	280,0
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	60,00	60,00	60,0
6413	Personnel non titulaire	17 000,00	17 500,00	17 500,0
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	5 500,00	5 500,00	
6453	Cotisations aux caisses de retraites	800,00		5 500,0
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.		800,00	800,0
6455	Cotisations pour assurance du personnel	800,00	800,00	800,0
014		160,00	300,00	300,0
No. of Contract of	Atténuations de produits	9 384,00	50 542,00	50 542,0
739218 739221	Autres prél pour revers entre coll	0,00	41 158,00	41 158,0
	FNGIR	9 384,00	9 384,00	9 384,0
65	Autres charges de gestion courante	23 795,00	24 465,00	24 465,0
651	Redevances pour licences, logiciels,	800,00	0,00	0,0
6518	Autres	0,00	900,00	900,0
6531	Indemnités	17 500,00	18 000,00	18 000,0
6533	Cotisations de retraite	600,00	850,00	850,0
6535	Formation	0,00	185,00	
65541	Contrib fonds compens. ch. territoriales	1 040,00		185,0
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	3 850,00	675,00	675,0
65888	Autres		3 850,00	3 850,0
656		5,00	5,00	5,0
	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,0
ТОТА	L = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)	106 154,00	134 557,00	134 557,0
66	Charges financières (b)	0,00	0,00	0,0
67	Charges exceptionnelles (c)	679 442,00	653 610,00	653 610,0
678	Autres charges exceptionnelles	679 442,00	653 610,00	653 610,0
88	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,0
022	Dépenses imprévues (e)	1 500,00	1 500,00	1 500,0
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	787 096,00	789 667,00	789 667,0
023	= a + b + c + d + e			
042	Virement à la section d'investissement	50 474,00	119 333,00	119 333,0
	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	0,00	0,00	0,0
IOIALL	DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	50 474,00	119 333,00	119 333,0

Mahéru - Commune de Mahéru - BP - 2021

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL	DES DEPENSES D'ORDRE	50 474,00	119 333,00	119 333,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		837 570,00	909 000,00	909 000,00

	+
RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	909 000,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET III SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0.00
70	Produits services, domaine et ventes div	392,00	350,00	350,00
70323	Redev. occupat ^o domaine public communal	212,00	215,00	215,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	180,00	135,00	135,00
73	Impôts et taxes	54 359,00	99 958,00	99 958.00
73111	Impôts directs locaux	18 439,00	62 447.00	62 447,00
73211	Attribution de compensation	4 947,00	4 900,00	4 900,00
73223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	0,00	1 000,00	1 000,00
7343	Taxes sur les pylônes électriques	27 973,00	28 611,00	28 611,00
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	3 000,00	3 000,00	3 000.00
74	Dotations et participations	61 261,00	56 780,00	56 780,00
7411	Dotation forfaitaire	31 974.00	30 986,00	30 986,00
74121	Dotation de solidarité rurale	11 298,00	11 330,00	11 330,00
742	Dot. aux élus locaux	4 550,00	4 541,00	4 541,00
744	FCTVA	360.00	760,00	760,00
74718	Autres participations Etat	1 000,00	0,00	0,00
74751	Participat® GFP de rattachement	8 994,00	8 000,00	8 000,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	1 136,00	1 163,00	1 163,00
74835	Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	1 949,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	12 015,00	10 095,00	10 095,00
752	Revenus des immeubles	12 000,00	10 090,00	10 090,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	15,00	5.00	5,00
	TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013	128 027,00	167 183,00	167 183,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0.00
77	Produits exceptionnels (c)	2 500,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	2 500,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d	130 527,00	167 183,00	167 183,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	0.00	0.00	
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	0.00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	130 527,00	167 183,00	167 183,00

	+
RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	741 817,00
	=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	909 000,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
49	Opération d'équipement n° 49 (5)	21 088,00	0,00	0,00
54	Opération d'équipement n° 54 (5) Dancher calise	9 295,00	17 250,00	17 250,00
56	Opération d'équipement n° 56 (5)	13 032,00	0,00	0,00
57	Opération d'équipement n° 57 (5)	3 282,00	0,00	0,00
58	Opération d'équipement n° 58 (5) Logement commun	30 000,00	102 828,00	102 828,00
60		apelle 0,00	11 100,00	11 100,00
61	Opération d'équipement n° 61 (5) chemen la Grande	Perio 0,00	20 000,00	20 000,00
62	Opération d'équipement n° 62 (5) chemin le Caille	0,00	10 000,00	10 000,00
63	Opération d'équipement n° 63 (5)	0,00	3 000,00	3 000,00
64	Opération d'équipement n° 64 (5) matériel an form	stique 0.00	1 500,00	1 500,00
65	Opération d'équipement n° 65 (5) Dalle communa	0,00	4 000,00	4 000,00
	Total des dépenses d'équipement	76 697,00	169 678,00	169 678,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 160,00	800,00	800,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 160,00	800,00	800,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	1 160,00	800,00	800,00
Tota	al des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	77 857,00	170 478,00	170 478,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	0,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées (9)	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	0,00	0,00	0,00
TOTAL DE	S DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	77 857,00	170 478,00	170 478,00

	+
RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	24 258,00
	= = =
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	194 736,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽²⁾ Cf. Modalités de vote, I-B.

⁽³⁾ Hors restes à réaliser.

⁽⁴⁾ Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

⁽⁶⁾ Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

⁽⁷⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

⁽⁸⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁹⁾ Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

⁽¹⁰⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

⁽¹¹⁾ Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0.00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	42 845,00	42 845,00
1341	D.E.T.R. non transférable	0,00	42 845,00	42 845.00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0.00
21	Immobilisations corporelles	0.00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0.00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	42 845,00	42 845,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	17 917,00	32 558,00	32 558,00
10222	FCTVA	1 600,00	8 300,00	8 300,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	16 317,00	24 258,00	24 258,00
138	Autres subvent ^o invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	400,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0.00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0.00	0,00
	Total des recettes financières	18 317,00	32 558,00	32 558.00
Tota	al des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES REELLES	18 317,00	75 403,00	75 403,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	50 474,00	119 333.00	119 333.00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	0,00	0.00	0.00
TOTAL D	ES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	50 474,00	119 333,00	119 333,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES D'ORDRE	50 474,00	119 333,00	119 333,00
TOTAL DE	S RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	68 791,00	194 736,00	194 736,00

	+
RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	194 736,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽²⁾ Cf. Modalités de vote, I-B.

⁽³⁾ Hors restes à réaliser.

⁽⁴⁾ Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

⁽⁶⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

⁽⁷⁾ Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

⁽⁸⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁹⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

⁽¹⁰⁾ Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).